

# CHANGEZ DE JOB... CHEZ ORANO

Le guide de la  
mobilité interne

Et vous ? Que ferez-vous demain ?

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

## LES PRINCIPES DE LA MOBILITÉ

Les principes clés  
de la mobilité ..... 4

La mise en œuvre  
de votre projet ..... 6

## LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Un accompagnement  
à la mobilité géogra-  
phique personnalisé ..... 8

Les mesures à la carte ..... 9

Zoom sur  
deux mesures ..... 10

Quelles garanties ? ..... 12





« Orano vous ouvre  
des perspectives  
inédites pour valoriser  
vos compétences »

Cher(e)s collègues,

Aujourd'hui, vous le savez, la filière nucléaire est plus que jamais tournée vers le futur et ses enjeux de croissance sont tels que chacune et chacun d'entre vous y trouvera des opportunités d'évolution. Le maintien et le développement des compétences est en enjeu stratégique pour le groupe. Et pour vous, ce sont des perspectives inédites pour valoriser vos compétences dans les secteurs d'avenir que sont la transition énergétique, l'économie circulaire et la santé.

Le groupe Orano, c'est plus de 17 500 collaborateurs dans le monde, 15 000 en France, c'est aussi près de 800 emplois différents, regroupés en trente métiers techniques et non techniques. La variété de nos implantations, dans nos bassins d'emploi historiques mais aussi dans d'autres sites en France, nous permet d'asseoir la mobilité, qu'elle soit fonctionnelle ou géographique, comme une de nos valeurs fortes.

Être mobile au sein du groupe, c'est vous inscrire dans un parcours de carrière qui fait sens dans votre vie. Vous voulez évoluer dans votre métier ou peut-être en changer ? Explorer votre BU ou en découvrir une autre ? Travailler sur un site de production, en bureau d'études, proche des clients... ? Ces opportunités de développement, ce sont les vôtres, celles qu'un grand nombre de nos collègues ont déjà saisies : la variété des parcours au sein du groupe est considérable et vous pouvez compter sur vos managers et vos équipes RH pour vous accompagner.

Dans ce guide, j'ai tenu à vous communiquer l'ensemble des éléments qui pourront vous être utiles pour réfléchir à votre évolution dans le groupe en France. D'autres modalités d'accompagnement sont prévues pour les mobilités internationales.

Quelle que soit votre entité d'appartenance, quel que soit votre statut, vous bénéficierez du même dispositif d'accompagnement pour faciliter la réalisation de votre projet professionnel. Et vous pourrez choisir, selon votre situation personnelle, les mesures qui vous correspondent le mieux en cas de mobilité géographique. Vous voulez changer de job ? Parlez-en à votre manager ou à votre RH, et renseignez-vous sur O'Carrière... **Evoluez chez Orano !**

**Hélène Derrien**  
Directrice People & Communications

# LES PRINCIPES CLÉS DE LA MOBILITÉ

Il existe autant de projets d'évolution que de collaborateurs : vous pouvez compter sur vos managers et vos RH pour vous aider à concrétiser le vôtre. Ils sont les garants des huit grands principes qui sous-tendent la mobilité dans le groupe, des principes clairs et applicables à toutes et tous.

## 01

### LE DOUBLE VOLONTARIAT DU SALARIÉ ET DE L'ENTREPRISE

La mobilité professionnelle procède d'une double démarche : la vôtre bien sûr, et celle de l'entité qui recrute. La décision repose sur la concertation. La mobilité se concrétisera à condition que les intérêts de l'entreprise et le vôtre convergent.

## 02

### LA MOBILITÉ INTERNE, UNE PRIORITÉ

Votre candidature est considérée prioritairement par rapport à une candidature externe au groupe.

Pour postuler sur OPUS, utilisez votre mail professionnel : de cette façon, votre candidature sera immédiatement identifiée comme interne, et traitée prioritairement.

## 03

### L'INFORMATION SUR L'ENSEMBLE DES OPPORTUNITÉS

Tous les postes à pourvoir sont portés à votre connaissance et l'ensemble des informations utiles à votre projet de mobilité sont à votre disposition. Consultez Opus (Référentiel RH Offres d'emploi) pour trouver l'intégralité des offres : celles publiées en externe mais aussi celles réservées à l'interne. Sur les pages « RH à vos côtés » de l'intranet, ainsi que sur les pages dédiées aux BU, vous verrez des témoignages de collègues. Sur le site O'Carrière, dédié aux métiers et aux emplois d'Orano, vous pourrez vous renseigner sur la meilleure façon de construire votre projet.

Consultez O'Carrière, vous découvrirez les métiers d'Orano, ceux qui offrent le plus d'opportunités, les parcours possibles, et tous les dispositifs pour développer vos compétences.

# 04

## LA TRANSPARENCE ET LA NON-DISCRIMINATION

Nos engagements : garantir l'égalité des chances, fournir une communication transparente et accessible à tous sur les postes à pourvoir, examiner toutes les candidatures internes et leur apporter une réponse motivée.

Nos process de recrutement, régulièrement audités, garantissent la mise en œuvre des principes de transparence et de non-discrimination. Depuis plus de 10 ans, le label Diversité récompense les actions et progrès réalisés par le groupe en matière de diversité.

# 05

## LA CONFIDENTIALITÉ

Lorsque vous postulez à une offre, vous pouvez demander que votre premier entretien reste confidentiel. Si les échanges se poursuivent au-delà, vous devrez alors nécessairement informer votre manager et votre RH de proximité.

# 06

## LE DÉLAI DE MISE EN ŒUVRE

Après validation de votre candidature, il est recommandé que la mobilité s'effectue dans un délai de 3 mois. En tout état de cause, la date est fixée de façon concertée et pragmatique entre vos managers actuel et futur, chacun adoptant une attitude constructive pour trouver le meilleur accord possible.

# 07

## LE MAINTIEN ET LE TRANSFERT DES COMPÉTENCES

Pour garantir le bon fonctionnement du collectif de travail, votre mobilité pourra s'envisager une fois que vous aurez fait preuve de stabilité dans votre poste. Si, le moment venu, votre mobilité entraîne un risque pour le maintien des compétences dans votre entité, des actions spécifiques permettant le transfert de compétences pourront être mises en œuvre pour maintenir la continuité de l'activité. Ces actions pourront parfois demander un décalage dans le temps pour effectuer votre mobilité.

# 08

## L'ACCOMPAGNEMENT RH

Vous êtes le principal acteur de votre projet professionnel. Mais à chaque étape, vous bénéficiez d'un accompagnement renforcé et personnalisé. Sollicitez votre RH : il vous soutiendra aussi bien dans la définition de votre projet que dans sa réalisation.

# LA MISE EN ŒUVRE DE VOTRE PROJET

## 1 Préparons ensemble votre projet de mobilité

Vous avez plusieurs options pour préparer un projet de mobilité : en parler à votre manager, en particulier lors de votre entretien de développement professionnel, ou bien à votre RH dans le cadre d'un entretien exploratoire ou d'un bilan professionnel. Vous pouvez aussi activer votre réseau en sollicitant directement des collègues pour échanger informellement sur leurs activités, leurs missions et l'ambiance de travail. En phase de recherche active, pour approfondir les informations que vous trouverez dans Opus, Intranet et O'Carrière, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec votre RH : il vous aidera à identifier les postes qui vous sont accessibles et les formations nécessaires pour construire votre parcours.

Vous pouvez demander à bénéficier d'un bilan professionnel enrichi : votre RH vous proposera des outils efficaces pour analyser vos compétences et vos préférences et pour mener vos recherches.



2

**Postulez !**

Recherchez votre poste cible sur la bourse de l'emploi dans OPUS (Menu/Référentiel RH/Offres d'emploi). Une fois votre CV mis à jour, lancez-vous et postulez ! Vous pourrez compter sur l'aide des équipes RH pour préparer votre entretien.

Vous pouvez créer des alertes en choisissant les métiers, le niveau d'expérience et la localisation qui vous correspondent.





### 3 Réussissez votre entretien et donnez votre réponse

Votre premier entretien peut rester confidentiel. Il peut vous être proposé par le recruteur en charge de pourvoir le poste, ou directement par le manager qui a fait publier l'offre. Si vous souhaitez préserver la confidentialité, précisez-le bien à votre interlocuteur. Si les échanges se poursuivent, vous devrez informer au plus tôt votre manager et votre RH de proximité.

Votre candidature est retenue ? C'est parti : vous avez maintenant deux semaines pour confirmer votre intérêt et répondre à la proposition qui vous est faite.

Pensez à contacter des collègues qui travaillent dans l'équipe que vous souhaitez rejoindre, c'est une bonne façon de découvrir l'ambiance et le contexte du poste et de préparer vos entretiens.

### 4 Réalisez les dernières formalités et préparez votre intégration

Si votre mobilité intervient au sein de la même société, un avenant à votre contrat de travail ou un simple courrier pourront confirmer votre nouvelle affectation.

Si vous changez de société au sein du groupe vous signerez un nouveau contrat de travail et une convention de mutation concertée tripartite (entre la société d'origine, la société d'accueil et vous) qui encadre le changement d'employeur.



# UN ACCOMPAGNEMENT À LA MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE PERSONNALISÉ



Décider une mobilité, c'est toujours un engagement professionnel et personnel. Particulièrement dans le cas d'une mobilité géographique, où de nombreux paramètres entrent en jeu (la situation de famille, l'âge, les contraintes de logement...) : aucune situation ne se ressemble. Les modes de travail ont changé également, et dans certaines situations, il est désormais possible de ne pas changer de résidence principale immédiatement en cumulant le télétravail et un hébergement de court terme pendant une période transitoire. Alors pour répondre à vos besoins spécifiques et personnaliser votre accompagnement, nous avons créé la mobilité « à la carte », avec ou sans changement immédiat de résidence principale.

Nous avons signé en 2023 un nouvel accord mobilité conclu à l'unanimité qui s'applique à l'ensemble du groupe.

Le principe est simple et garantit l'équité dans l'ensemble du groupe : vous faites votre choix parmi 12 types de mesure. Chaque mesure correspond à un nombre d'unités. Vous disposez de **30 unités** que vous pouvez combiner comme vous le souhaitez pour définir l'accompagnement qui correspond le mieux à votre situation.

Le RH de votre entité d'accueil pourra vous aider à vous approprier ces mesures !



30 unités à  
utiliser à la carte

## Mesures d'accompagnement

### *avec changement de résidence principale*

Voyage de reconnaissance

1  
unité

Télétravail renforcé temporaire

2  
unités

Congé pour déménagement

1  
unité

Indemnité d'installation

1  
unité

Prime de mobilité de type A

12  
unités

Prime de mobilité de type B

8  
unités

Prime de mobilité de type C

4  
unités

Déménagement

3  
unités

Loyer temporaire 1

9  
unités

Loyer temporaire 2

3  
unités

Différentiel de loyer

10  
unités

Relocation

1  
unité

A/R temporaires 1

6  
unités

A/R temporaires 2

2  
unités

Aide à la recherche d'emploi du conjoint du salarié du Groupe

3  
unités

Ou



## Mesures d'accompagnement

### *sans changement immédiat de résidence principale*

Voyage de reconnaissance

1  
unité

Prime de mobilité de type A

12  
unités

Prime de mobilité de type B

8  
unités

Prime de mobilité de type C

4  
unités

A/R temporaires

10  
unités

Télétravail renforcé

7  
unités

Loyers dégressifs

20  
unités

Hébergement hôtelier

3 à 9  
unités

Ces éléments sont donnés à titre informatif. Pour plus de précisions, vous pouvez consulter sur l'intranet l'Accord relatif au développement de la mobilité professionnelle.

# ZOOM SUR DES MESURES



## La relocation

Pour faciliter votre installation dans une nouvelle région, un consultant externe vous accompagne dans la recherche d'un logement en location correspondant à vos critères de recherche. De l'entretien de cadrage pour définir vos besoins à la signature du bail, laissez-vous guider !

## Je cumule

“ Pour effectuer mon changement de poste, j'ai bénéficié de plusieurs mesures de l'accord mobilité, c'était un vrai coup de pouce ! J'ai cumulé trois mesures avec : la prise en charge du déménagement par Orano, trois jours de reconnaissance pendant lesquels l'hébergement et le transport sont financés par le groupe et une prime de mobilité.

JIMMY

Opérateur industriel

”



## L'hébergement hôtelier ou la double résidence : soyez mobiles sans changer de résidence principale

La mobilité géographique sans changement de résidence principale simultané est une forme nouvelle de mobilité : elle vous permet de changer de lieu de travail sans changer immédiatement de résidence principale. A proximité de votre lieu de travail, vous pouvez ainsi bénéficier de nuitées d'hôtel (entre 1 et 3 nuits par semaine sur une durée maximum de 3 ans) ou de la prise en charge dégressive de loyers d'un logement (de 100% la 1<sup>ère</sup> année à 60% la 3<sup>ème</sup> année).



“

### Hébergement hôtelier à Paris

Les dispositions de l'accord mobilité m'ont permis d'accroître mes opportunités professionnelles. J'ai pu accéder ainsi à des responsabilités plus larges sans bouleverser ma vie de famille. Avec un enfant en bas âge, ça compte ! Pour cela, j'ai choisi, pour 3 ans, la prise en charge de deux nuits d'hôtel par semaine et d'un trajet en TGV sur deux.

**GUILLAUME**

**Chef de projet**

”

# QUELLES GARANTIES ?

En complément des mesures destinées à faciliter votre mobilité, vous bénéficiez également de garanties qui assurent la continuité de vos droits au sein du groupe.

Vous en trouverez la liste ci-dessous, à titre informatif.

Pour savoir si vous y êtes éligible et pour toute précision, reportez-vous à l'accord de mobilité sur l'intranet ou rapprochez-vous de votre RH de proximité.



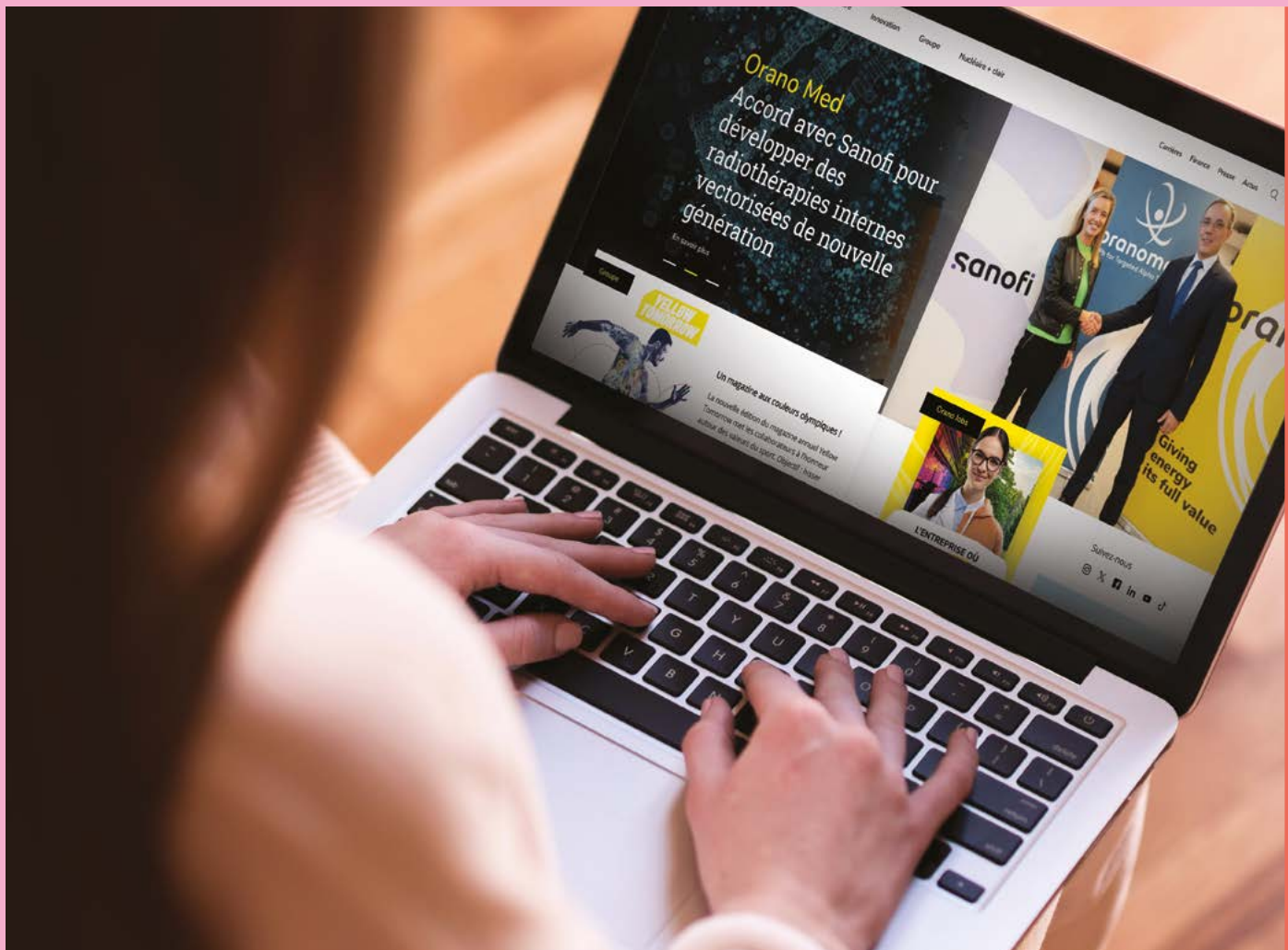
- Pas de période d'essai
- Reprise de votre ancienneté Groupe
- Maintien a minima de votre niveau global de rémunération fixe annuelle
  - Transfert des congés
- Transfert de jours épargnés dans le CET (Compte épargne temps)

Le cas échéant, vous bénéficierez d'une compensation du différentiel d'indemnité de départ en retraite, ainsi que du maintien des périodes enregistrées au titre d'un dispositif de cessation anticipée d'activité de fin de carrière.





# CONTACTS & ACCÈS



**POUR EN SAVOIR PLUS :  
CONTACTEZ VOTRE RRH ET/OU VOTRE MANAGER.**

Intranet > direction People & Communications > mon parcours RH > Mobilité



**orano**

Donnons toute sa valeur au nucléaire

